

# SYNOPSIS EUROMED

Edition no 133

9 mars 2001

## EVENEMENTS

- **La Troïka de l'Union européenne et l'Administration américaine se sont réunies le 9 mars à Washington sur le thème du Processus de paix au Moyen-Orient.** Les entretiens se déroulent au niveau des Directeurs régionaux; ils comportent la discussion des problèmes financiers de l'autorité palestinienne. Au nombre des participants, on compte l'ambassadeur spécial de l'Union européenne Miguel Angel Moratinos et le sous-secrétaire pour le Moyen-Orient au département d'Etat américain, Edward Walker. La Troïka se compose de l'actuelle et de la prochaine présidences de l'Union européenne – la Suède et la Belgique respectivement – du Haut Représentant de l'Union européenne – représenté dans le cas présent par l'Ambassadeur Moratinos – et de la Commission européenne.
- **La huitième session de négociations UE-Algérie en vue de conclure un Accord d'association aura lieu les 15 et 16 mars à Bruxelles. Les progrès envisagés dans les discussions devraient permettre de clore les volets de la coopération économique et de la coopération sociale et culturelle.** Le thème politiquement sensible de la justice et des affaires intérieures sera également traité, en particulier l'immigration clandestine, la circulation des personnes, la coopération judiciaire et le blanchiment d'argent. La prestation de services figure également à l'ordre du jour, ainsi que les questions des paiements, des mouvements de capitaux et des règles de concurrence; s'y ajoute le droit d'établissement.
- **Le Centre européen de management (CEM) qui fonctionne au sein du Programme égyptien de développement du secteur privé (PSDP) lancera, dans les deux prochaines semaines, trois cours de formation traitant respectivement du marketing stratégique pour les cadres supérieurs, de la gestion des ressources humaines et de la finance pour les dirigeants non-financiers.** Le cours de marketing stratégique aura lieu les 19 et 20 mars et la date limite d'inscription est fixée au 11 mars. Le cours de gestion des ressources humaines débutera par une session introductive les 17 et 18 mars; deux autres sessions suivront dans le courant du mois. La date limite d'inscription est fixée au 12 mars. Le cours de finance se tiendra en deux sessions: l'une les 17 et 18 mars et l'autre une semaine plus tard. La date limite d'inscription est fixée au 14 mars. On peut obtenir des informations complémentaires auprès du CEM – tél: 3350155/3357645 – e-mail: emc@emc-eg.com – Site Internet: <http://www.psdpegypt.com/emc>
- **Le réseau EuroMeSCo d'instituts euro-méditerranéens de politique étrangère, qui poursuivra ses activités de recherche durant trois années supplémentaires, a adopté son programme de travail pour la période 2001-2003.** Le réseau étudiera cinq grands sujets au sein du volet politique et de sécurité du Processus de Barcelone: 1) la conception de mécanismes destinés à mettre en œuvre la Charte euro-méditerranéenne pour la paix et la stabilité; 2) l'évaluation de la synergie dégagée par les avancées dans chaque volet; 3) l'étude des implications des politiques étrangère, de sécurité et de défense de l'Europe sur la région euro-méditerranéenne; 4) la recherche du potentiel de coopération sous-régionale et l'identification des obstacles à cette coopération; 5) le traitement de la question de la bonne gestion des affaires publiques à la lumière de l'engagement pris à Barcelone de protéger les droits de l'homme et de promouvoir la démocratie.

# SYNOPSIS EUROMED

Edition no 133

9 mars 2001

## UNE LISTE DE RESERVE POUR LES PROJETS EUROMED HERITAGE II

La Commission européenne a lancé au début de l'année un appel à propositions pour la deuxième phase du programme EUROMED HERITAGE (Réf. SCRE/111577.C/G, publié au J.O.C.E. 2001/C 11/08 du 13 janvier 2001). La date limite de présentation des demandes est fixée au 30 avril. Un addendum à l'information pour les candidats est maintenant disponible sur le site Internet d'EuropeAid. Il contient des renseignements supplémentaires utiles ainsi qu'une information indiquant que "les projets de qualité remplissant tous les critères d'éligibilité mais ne pouvant pas être financés au titre du budget 2001 comme prévu dans l'information de l'appel à proposition peuvent être placés sur une liste de réserve afin d'être pris en considération au titre du budget 2002." L'addendum contient également une liste des participants potentiels qui recherchent des partenaires.

Le programme EUROMED HERITAGE, qui est financé par MEDA, met à disposition une somme totale de 24 millions d'euros pour soutenir des projets qui promeuvent et mettent en valeur le patrimoine culturel de la région méditerranéenne. L'objectif ultime du programme est d'installer l'idée d'un patrimoine euro-méditerranéen commun.

Toute organisation sans but lucratif engagée dans le domaine du patrimoine culturel peut soumettre une proposition, à condition que:

1. le projet proposé ait une dimension régionale – les activités devraient s'étendre à plus d'un Partenaire méditerranéen;
2. la mise en œuvre soit assurée par un réseau de partenaires régionaux – au moins deux Etats membres de l'UE et deux Partenaires méditerranéens;
3. le projet se situe dans l'un des domaines suivants du patrimoine culturel:
  - la connaissance du patrimoine culturel – recherche, communication ou développement d'inventaires du patrimoine;
  - a formation, notamment la mise au point de systèmes de formation novateurs par le soutien à des institutions et à des activités existantes;
  - le patrimoine culturel en tant que facteur du développement durable, en tant que cible attrayante pour les investissements privés et publics et en tant que créateur d'emplois.

Pour de plus amples informations, voir le site Internet:

<http://europa.eu.int/comm/europeaid/cgi/frame12.pl>

ou contacter: [euromed.heritage@medateams.belgonet.be](mailto:euromed.heritage@medateams.belgonet.be)

## CONCLUSIONS DU FORUM DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Le deuxième Forum euro-méditerranéen des femmes parlementaires s'est déroulé du 1er au 3 mars à Malte. Les débats se sont concentrés sur les avantages et les inconvénients de la mondialisation pour les femmes. Les participants ont mis l'accent sur le besoin d'éducation et de formation et ils ont encouragé la mobilisation des ressources dans le domaine des technologies de l'information, en particulier Internet. En réitérant leur volonté de combattre les migrations illégales et la traite des êtres humains, ils ont encouragé l'élaboration par l'Union européenne, en collaboration avec les Partenaires du Processus de Barcelone, d'une politique des migrations et la conclusion d'accords bilatéraux afin de réguler les flux migratoires. Ils ont également cherché à promouvoir le respect des conventions internationales relatives aux droits de l'homme, de la Charte des droits fondamentaux adoptée par l'UE, ainsi que de la Charte économique et sociale de l'ONU. Les femmes parlementaires ont exprimé leur soutien à la Déclaration finale de la deuxième session du Forum parlementaire euro-méditerranéen, tenue à Bruxelles les 8 et 9 février. Ils ont demandé avec insistance aux différents Parlements de la région euro-méditerranéenne de promouvoir et de mettre en œuvre les dispositions de la Déclaration. L'Espagne assurera la présidence du prochain Forum des femmes parlementaires.